

Horaires Mairie

Les secrétaires vous accueillent, en mairie :

Lundi de 10h à 12h
Mardi de 15h à 18h
Mercredi de 10h à 12h
Jeudi FERME
Vendredi FERME - sur RdV uniquement (de 15h à 18h)

En dehors de ces horaires, prenez rendez-vous !

POUR NOUS CONTACTER :

- 03 88 58 28 00
- MAIRIE@BOOTZHEIM.FR

OCTOBRE
2026

BOOTZHEIM
— au cœur du Ried Alsacien —

INFORMATIONS communales



AVANT D'ENTREPRENDRE DES TRAVAUX, AYEZ LE BON RÉFLEXE !

QUESTIONNEZ LA MAIRIE AU PRÉALABLE !

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet de vérifier que les travaux sont conformes au Plan Local d'Urbanisme en vigueur dans la commune.

En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis ou une déclaration préalable de travaux.

Pour obtenir des informations sur votre terrain, vous pouvez également demander un certificat d'urbanisme.

QUELQUES EXEMPLES :

- édifier une clôture en limite de propriété est soumis à déclaration préalable ;
- modifier l'aspect extérieur d'une construction existante par l'ajout de fenêtres de toit est soumis à déclaration préalable ;

Recensement militaire

Si vous avez 16 ans, vous devez vous faire recenser dans votre commune.
Cette démarche est **obligatoire**.

Pour ceci, rien de plus simple, vous pouvez effectuer cette démarche de deux manières :

- **en ligne**, via le site service-public.fr

OU

- **auprès du secrétariat de votre mairie**



A quoi ça sert ? L'attestation de recensement doit être obligatoirement présentée pour passer les épreuves du BAC (ou équivalent) et pour l'inscription au permis de conduire.

La Rétrospective 2025

Elle est **consultable** en ligne sur notre site internet

↳ www.bootzheim.fr



7 exemplaires papier sont encore disponibles et peuvent encore être retirés en mairie, aux horaires habituels d'ouverture ou sur demande.

Notez les temps forts de la commune pour le dernier trimestre de l'année 2026 !

AGENDA

11 NOV.

COMMÉMORATION ARMISTICE 1914-1918

Monument aux morts à 18h

*Venez partager la soupe du poilu et
commémorons ensemble cette page
de l'Histoire !*

*Avec la participation des associations locales
et de la Musique Municipale de Marckolsheim.*



20 NOV.

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

Salle multifonctions (9 rue Principale) à 18h15

Affiche disponible à partir du 09.11.2026

13 DEC.

NOËL DES AÎNÉS

Fête intergénérationnelle

Salle polyvalente de BOOTZHEIM à partir de 11h30

BATTUES DE CHASSE

Le locataire de chasse et son équipe organiseront
4 battues, aux dates suivantes :

31 oct. 2026

19 déc. 2026

21 nov. 2026

16 janv. 2027

De manière pratique, les périmètres de battues
sont signalés, ainsi veuillez respecter la
signalisation mise en place. Éviter de pénétrer
dans les secteurs de chasse lors des battues
(plus particulièrement la forêt) et de préférence
dès le vendredi précédent celle-ci.

Lors de vos promenades, ne quittez
pas les chemins et le cas échéant,
promenez-vous à bonne distance des
zones de chasse. Enfin, dans tous les
cas, veuillez tenir vos chiens en laisse.

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Afin de contribuer à la lutte contre la prolifération
du frelon asiatique, la commune s'est dotée de 10
pièges qui pourront être mis à disposition de
volontaires souhaitant participer à cette
démarche.

L'objectif est de pouvoir être opérationnels dès le
printemps, période particulièrement importante
pour intervenir lors de la constitution des nids
primaires.

Une courte formation sera proposée aux
participants afin de présenter les bonnes
pratiques et les modalités d'utilisation des
pièges. Les volontaires seront ensuite
accompagnés par la commune tout au long
de la démarche.



Vous souhaitez participer ?

Faites-vous connaître
auprès de la mairie !

03 88 58 28 00 / mairie@bootzheim.fr

STATIONNEMENT : RAPPELS !

Même si la situation s'est nettement améliorée à Bootzheim, des
stationnements gênants voir dangereux sont toujours constatés.
Ainsi, nous vous rappelons que **le code de la Route interdit le
stationnement sur tous les trottoirs !**

Certains automobilistes pensent qu'il est
autorisé de stationner « à cheval » de façon
à laisser le passage sur la chaussée. Mais
cela pose des problèmes pour la sécurité
des piétons et cyclistes ou encore les
Personnes à Mobilité Réduite (personnes en
fauteuil roulant, seniors, assistantes
maternelles avec poussettes, personnes
handicapées...) en les empêchant de se
déplacer sur le trottoir.

**Merci d'avance pour votre vigilance et
surtout le respect du code de la Route
et des emplacements de stationnement
marqués au sol.**

NETTOYAGE DE L'EGLISE

Le Conseil de Fabrique organise
une **matinée de nettoyage et d'entretien
de l'église communale St Blaise.**



Au programme : un peu d'huile de coude, beaucoup de
bonne humeur... et, promis, pas besoin d'être expert
en ménage !

Rendez-vous le **24.10.2026**
à **9h à l'église.**

Venez nombreux : à plusieurs, le nettoyage est quand
même beaucoup plus sympa !